

L'ARCHE

SOUS L'ARC EN CIEL

LE FOYER

— NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

REVUE TRIMESTRIELLE EDITEE PAR
LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI **2,5€**



DANS LES RUES DE LYON... CRÉDIT PHOTO: HASSAN OUALI

LE 115 DU RHÔNE SATURÉ
P.E.R.L.E., 20 MOIS D'EXPÉRIMENTATION
LES BRIC A BRAC, UNE RICHESSE DU FOYER

N°239
SEPTEMBRE 2013

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PERE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. 0472767353 / FAX 0472767371
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE / contact@fndsa.org / www.fndsa.org



CARNET

Alors que nous imprimions ce numéro de l'Arche, nous apprenions avec tristesse la disparition de **Monsieur Patrick de LA TULLAYE.**

Monsieur de LA TULLAYE est décédé des suites d'une longue et douloureuse maladie, le 11 septembre 2013 à l'âge de 67 ans.

Il assurait depuis 2010 la présidence de la Banque Alimentaire du Rhône, succédant à Yves PERRET. Il était également Administrateur du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.

Monsieur de LA TULLAYE était apprécié de tous, bénévoles, associations, collègues et amis. Il assurait avec toute la modestie et l'humanité que nous lui connaissons, son engagement auprès des plus démunis.

Dans ce numéro de l'Arche, vous pourrez lire pages 18 et 19 un article sur la Banque Alimentaire, réalisé à la suite d'une interview qu'il nous avait accordée.

A ses proches, ses amis, aux bénévoles de la Banque Alimentaire, LE FOYER adresse ses très sincères condoléances.

HEBERGEMENT D'URGENCE

■ CENTRE GABRIEL ROSSET / 122

191 PLACES
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

AS       365

■ L'AUBERGE DES FAMILLES

38 PLACES
21 AVENUE J.F. RACLET / 69007 LYON

     365 

■ LA MAISON DE RODOLPHE

40 PLACES
105 RUE VILLON / 69008 LYON

     365  

■ LE FOYER VILLEFRANCHE/S

16 PLACES
461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

■ RENFORT HIVERNAL

JUSQU'À 245 PLACES

ACCUEIL DE JOUR

■ ACCUEIL LA MAIN TENDUE

461 RUE ROBERT SCHUMAN
60 PERSONNES PAR JOUR
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

      365

■ ACCUEIL SAINT VINCENT

90 PERSONNES PAR JOUR
10 RUE BELLIÈVRE / 69005 LYON

      365

■ LA RENCONTRE

50 PERSONNES PAR JOUR
2 RUE PELLETIER / 69004 LYON

      365

■ RELAIS SOS

100 PERSONNES PAR JOUR
90 RUE MARIUS BERLIET / 69008 LYON

 AS      365

■ HALTE DE NUIT

30 PLACES
85 RUE S. GRYPHE / 69007 LYON

HEBERGEMENT D'INSERTION

■ FOYER EUGÈNE PONS

25 PLACES
1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON

AS     365

■ RÉSIDENCES LE « 85 » ET « LES HORTENSIAS »

42 PLACES
85 ET 68 RUE SÉBASTIEN GRYPHE
69007 LYON

AS     365

■ RÉSIDENCE LA CHARDONNIÈRE

63 PLACES
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE

AS      365

■ LE FOYER VILLEFRANCHE/S

27 PLACES
461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

      365

■ RÉSIDENCE LE BORDEAUX

100 PLACES
1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON

AS     365

■ ANTENNES FAMILLES

130 PLACES
■ BELLEROCHÉ
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
■ 8 BIS RUE FERBER
69300 CALUIRE ET CUIRE

AS      365

■ L'AUBERGE DES FAMILLES

12 PLACES
21 AVENUE J.F. RACLET / 69007 LYON

       365

■ RÉSIDENCE CATHERINE PELLERIN

12 PLACES
122 RUE DE GERLAND / 69007 LYON

     365

CAPACITÉS D'ACCUEIL

■ **HEBERGEMENT URGENCE :**
269 PERSONNES TOUTE L'ANNÉE
115 PERSONNES (RENFORT HIVER)
130 PERSONNES (FROID EXTRÊME)

■ **HEBERGEMENT INSERTION :**
414 PERSONNES

■ **ACCUEIL DE JOUR :**
300 PERSONNES PAR JOUR

ATELIER D'INSERTION

■ ATELIER CUISINE

10 POSTES
3 RUE PERE CHEVRIER / 69007 LYON

■ ATELIER ENTRETIEN

NETTOYAGE / BUANDERIE
MAINTENANCE
13 POSTES
3 RUE PERE CHEVRIER / 69007 LYON

■ ATELIER TRANSFORMATION

6 POSTES
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

■ ATELIER TRANSPORT

11 POSTES
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

■ ATELIER TRI OBJETS

14 POSTES
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

■ ATELIER TRI TEXTILE

24 POSTES
17 RUE DE TOULON / 69007 LYON

■ RECYCLERIES

7 POSTES
■ 85 RUE S.GRYPHE 69007 LYON

DANS LES DÉCHETTERIES

- 29 ROUTE DE LA GARE
69340 FRANCHEVILLE
- IMPASSE DES ANCIENNES VIGNES
69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR
- CROIX BLANCHE - ZA DEUX VALLEES
69670 VAUGNERAY

AS      365

ACCOMPAGNEMENT

L'ACCOMPAGNEMENT EST UNE **MISSION TRANSVERSALE** ET UNE ACTIVITÉ PRÉSENTE AU CŒUR DE TOUTES LES AUTRES.

■ MISSION EMPLOI-FORMATION

■ MISSION LOGEMENT

■ PARCOURS EXPERIMENTAL DE RETOUR AU LOGEMENT PAR L'EMPLOI (PERLE)

■ PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

■ TOUS LES SERVICES SOCIAUX (SERVICE ACTION FAMILLES, MONDE NOUVEAU, ETC.)

AS      365



SANTÉ

LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

LITS DE REPOS

12 PLACES

65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE



POINT SANTÉ

3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



LIEU HYGIÈNE

3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE

30 PLACES

65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE



BRIC A BRAC

CROIX ROUSSE

19 RUE PAILLERON / 69004 LYON

DECINES-CHARPIEU (PROJET)

12 RUE EMILE ZOLA

69150 DECINES-CHARPIEU

GUILLOTIERE

56 RUE S. GRYPHE / 69007 LYON

OULLINS

6 RUE PIERRE SÉMARD / 69600 OULLINS

VAISE

21 RUE BERJON / 69009 LYON

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX

69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE

VESTIAIRE D'URGENCE

82 RUE SÉBASTIEN GRYPHE 69007 LYON

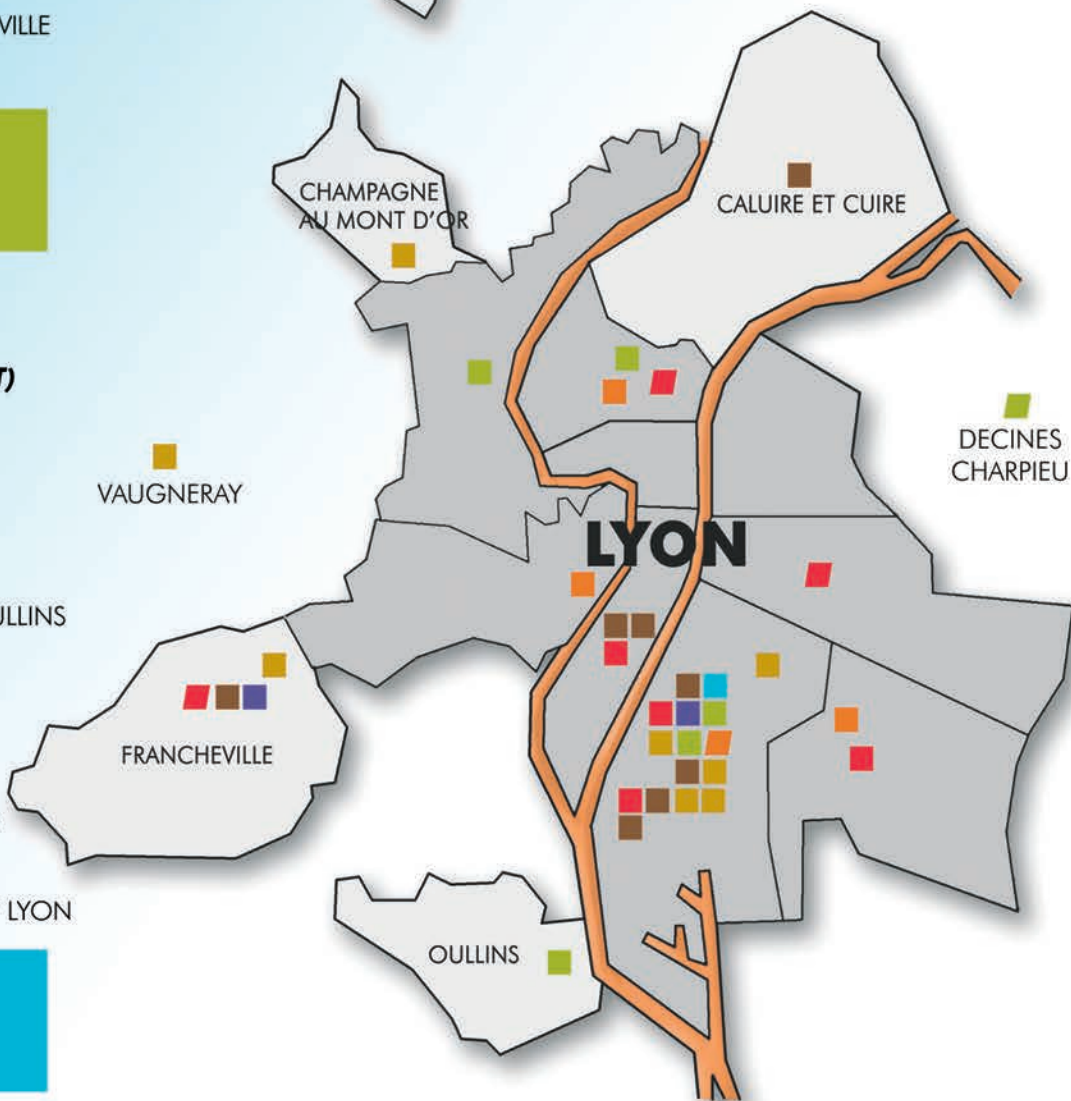


VEILLE SOCIALE TÉLÉPHONIQUE DÉPARTEMENT DU RHÔNE

- ORIENTATION
- SIGNALEMENT
- ÉCOUTE



L'ACCOMPAGNEMENT ET LA SANTÉ SONT DES ACTIVITÉS TRANSVERSALES, PRÉSENTES DANS TOUTES LES MISSIONS DU FOYER



ACCUEIL DE JOUR



FEMME ISOLÉE



COUPLE



FAMILLE



HOMME ISOLÉ



ACCUEIL INCONDITIONNEL



ACCUEIL SUR PRESCRIPTION



OUVERTURE PERMANENTE



RENFORCEMENT HIVERNAL



ORIENTATION



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



SANTÉ



ATELIER D'INSERTION



ACCUEIL AVEC ANIMAUX



→ Dominique MENTRÉ
Président

Monique ESCOFFIER-ROY, Vice-présidente

Jean-Pierre FUES, Vice-président

Marie-Colette COUDRY, Secrétaire

Pierre CHEVALLIER, Trésorier

RÉDACTION

Directeur de rédaction:

Dominique MENTRÉ

Rédacteur en chef:

Dominique MENTRÉ

Comité de rédaction:

Michel CATHELAND / Monique ESCOFFIER /
Djida GRANGER / Sébastien GUTH /
Gérald JULIEN / Bruno LÉPINE /
Michel LÉVY / Annie PAPILLON /
Noëlle PIERRE / Paul VEYRIRAS

Ils ont collaboré à ce numéro:

Alan BEVIERRE / Régis BRETONES /
Jean-Bernard COFFY / Tiang GIRARD /
Marc LABORIE / Clément MONIER /
Hassan OUALI / Michel PAILLARD /
Claire PITIOT / Denys TROSSAT

Dépôt légal:

3^e trimestre 2013

Directeur de la publication:

Dominique MENTRÉ

N° d'inscription paritaire:

0609 H 85296

Imprimerie:

IML CAPCOLOR - 69850 St-Martin-en-Haut

Tirage: 25.000 exemplaires

LES DONATEURS, INSTRUMENTS DE LA PROVIDENCE

C'est bien ainsi que nous percevons ceux qui, par leurs dons, permettent au FOYER de poursuivre ses missions dans l'esprit de son fondateur Gabriel ROSSET.

Dans un monde où le réel se vide de tout ce qui n'est pas quantifiable, l'acte gratuit prend une dimension verticale particulière qui nous encourage à continuer, malgré l'ampleur des tâches à assurer et la faiblesse relative de nos moyens.

Nous découvrons chaque jour la multiplicité des facettes que peut prendre le don, et l'étendue de ses bienfaits:

Les dons d'argent, qui sont essentiels pour couvrir les besoins immédiats les plus criants et permettent de pérenniser nos actions.

Les biens mobiliers et immobiliers donnés au travers des legs qui renforcent nos capacités d'accueil.

Le temps donné des bénévoles, qui permet de démultiplier les effets des moyens purement financiers dans des rapports surprenants, en apportant les compétences nécessaires à une gestion rigoureuse des dons, au développement et à l'entretien du patrimoine du FOYER...

Le temps donné des bénévoles pour recevoir, trier et restaurer la multitude des objets déposés chaque jour dans les différents dépôts de dons et dont la vente dans les Bric à Brac complète nos moyens financiers destinés à couvrir les charges d'exploitation.

Le temps donné des bénévoles pour accompagner les travailleurs sociaux dans leurs missions et apporter ensemble la chaleur humaine et l'amour nécessaire à la patiente reconstruction des personnes accueillies dans nos différentes structures.

Le déclenchement du don, sous toutes ces formes, ne résulte pas tant d'une savante politique de communication que d'une conscience partagée de l'impossibilité de remplir les missions du FOYER sans cette source Providentielle.

Demain, par exemple, s'ouvrira la seconde tranche de la « MAISON DE RODOLPHE ». La construction de ce nouvel ensemble sera intégralement financée par la Fondation MÉRIEUX. Dans un contexte où chaque place d'hébergement compte, cette générosité va nous permettre de sortir de la rue 20 personnes supplémentaires. Le don est essentiel pour les nombreuses personnes qui se réfugient chaque soir au détour d'une allée, dans un squat, chez un parent ou des amis... Il leur permet de reconstruire un avenir.

La source de cette générosité, de cette capacité de donner des objets ou des vêtements, de l'argent parfois jusqu'à puiser dans son nécessaire... de donner de son si précieux temps, est cachée au plus profond de chacun d'entre nous. Lorsque nous acceptons de donner, sous quelque forme que ce soit, nous répondons, parfois sans même le savoir, à un besoin ancré en nous.

Le don, l'acte gratuit est un moyen efficace, à la portée de chacun, pour devenir acteur de la lutte contre l'exclusion et ainsi contribuer à ce que notre société en perte de sens, conserve un visage humain.

Alors merci à tous ceux qui nous permettent, chaque jour, d'accueillir, d'héberger, d'accompagner et d'insérer les plus démunis. ■

SOMMAIRE

Missions du FOYER	2 à 3
Editorial	4
Journées d'Entraide	11 / 12
Nous aider	23

BRÈVES	5 à 7
---------------	-------

VIE DU FOYER

Le GEM que j'aime	7
Les BRIC A BRAC	8 / 9
Retour en images	10
Dossier P.E.R.L.E.	13 à 16

CAHIER SOCIAL

Le 115 du Rhône saturé	17
La Banque Alimentaire	18

SPIRITUALITÉ / CULTURE

Heureux ceux qui croient sans avoir vu	19
Le religieux et le profane	20
Les hussards noirs	21
Quand ta beauté perdra ses pétales	22

JOURNÉES D'ENTRAIDE

9 ET 10 NOVEMBRE 2013



LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI organise, comme chaque année, ses « Journées d'Entraide » : sa grande brocante solidaire.

Nous vous invitons à découvrir sur les 1.000 m² d'exposition du Palais des Sports de Gerland, vêtements, jouets, meubles, livres, brocante, tableaux, dentelles, etc. de très grande qualité, aux meilleurs prix !

Des tracts pour vos proches, amis, voisins... sont disponibles en pages 11 et 12 de ce numéro. ■

PALAIS DES SPORTS DE GERLAND

350 avenue Jean JAURÈS - 69007 LYON

■ Samedi 9 novembre de 9h à 18h

■ Dimanche 10 novembre de 10h à 18h

Entrée : 2 euros le samedi, gratuite le dimanche.**LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI**

convoque une

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIREpour la présentation et la mise au vote de son **Projet associatif 2014-2017****MERCREDI 20 NOVEMBRE 2013 À 17 H**

(Élargement des listes pour les membres votants à partir de 16h).

Espace Jean COUTY - 56 rue Sergent Michel BERTHET - 69009 Lyon
Metro ligne D (Gorge de Loup)*A cette occasion, merci de bien vouloir respecter la date limite d'envoi des pouvoirs stipulée dans les convocations.*

AGENDA

→ 4 SEPTEMBRE 2013

Les étudiants des CLASSES PRÉPARATOIRES DE L'ÉCOLE CPE LYON se sont mobilisés dans les rues de Lyon pour une quête sur la voie publique au profit du FOYER.

→ 21 SEPTEMBRE 2013

JOURNÉE DES BÉNÉVOLES ET DES SALARIÉS du FOYER à La Chardonnaière.

→ DU 27 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE 2013

LE FOYER participe à la **BIENNALE HORS LES NORMES** (BHN) avec l'exposition de l'atelier d'Adel « hors les murs » à la Mairie de Lyon 8e / 12 Avenue Jean MERMOZ 69008 LYON. Vernissage de l'exposition le 1er octobre à 19h.

→ SEPTEMBRE 2013

Lancement de la 10e Campagne de l'Opération **LES ARBRES DE LA SOLIDARITÉ**.

→ 17 OCTOBRE 2013

JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE « Vers un monde sans discrimination ».

→ 5 NOVEMBRE 2013 A 11H

CÉRÉMONIE DE TOUSSAINT à la mémoire des Passagers disparus, à 11h au Cimetière de la Guillotière / 228 avenue BERTHELOT 69008 LYON.

→ 9 ET 10 NOVEMBRE 2013

JOURNÉES D'ENTRAIDE, Grande Brocante du FOYER au PALAIS DES SPORTS DE GERLAND / 350 Avenue Jean JAURES LYON 7e (voir pages 11 et 12).

→ 20 NOVEMBRE 2013 À 17H
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
(voir ci-dessus).**→ 29 ET 30 NOVEMBRE 2013**

COLLECTE ANNUELLE DES **BANQUES ALIMENTAIRES**.

→ 18 DÉCEMBRE 2013 À 17H

1ère VENTE AUX ENCHÈRES SOLIDAIRE DE PRODUITS DE NOËL organisée par le ROTARY CLUB DE LYON - PORTE DES ALPES dirigée par Maître Michel RAMBERT ARTCURIAL au Profit du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, aux Halles de Lyon Paul BOCUSE / 102 Cours LAFAYETTE 69003 LYON.

Retrouvez l'ensemble de l'actualité du FOYER sur le site internet www.fndsa.org ou en vous abonnant à la newsletter INFO-FOYER. ■



© MANGOSTOCK - FOTOJIA.COM

DEVENIR BÉNÉVOLE, C'EST FACILE!

Si vous souhaitez devenir bénévole ou souhaitez de plus amples informations sur ses missions, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI vous invite à une réunion d'information :

■ **Chaque mercredi de 17h30 à 19h** : Rendez-vous salle polyvalente du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI : 3 rue Père CHEVRIER (entrée 74 rue Sébastien GRYPHE) 69007 LYON

■ **En fonction des besoins au Centre d'Hébergement de VILLEFRANCHE** : 461 rue Robert SCHUMANN 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

A l'issue de cette réunion un entretien individuel avec le PÔLE BÉNÉVOLES finalisera et orientera votre bénévolat.

Les possibilités de missions sont très diverses, notamment au sein des Bric à Brac, des centres d'Hébergement d'Urgence et d'Insertion, des Accueils de Jour, ou de l'Accompagnement des enfants (accompagnement à la scolarité, etc.) ou des adultes.

CONTACT PÔLE BÉNÉVOLES :
Mail : benevolat@fnds.a
TEL. 04 72 76 73 85

AMIS DONATEURS

Suite à notre Appel cet été concernant l'augmentation des demandes d'aide en cette période, vous avez été nombreux à répondre avec générosité.

Nous sommes toujours très sensibles notamment aux personnes dont les modestes revenus ne permettent que de petits dons. La valeur de votre engagement envers LE FOYER ne se chiffre pas. Nous savons la période actuelle difficile pour les personnes aux faibles revenus, retraités, salariés aux ressources précaires, nous apprécions d'autant plus votre solidarité.

Il s'agit bien de solidarité envers les plus pauvres, les plus atteints dans la vie de tous les jours, car ils n'ont rien que la main que nous leurs tendons, le respect et l'amour qu'ils attendent de nous, de vous, dans leur détresse.



A cet appel plus de la moitié des donateurs sollicités ont adressé leurs dons spontanément. Encore une fois votre fidélité nous encourage à poursuivre nos actions pour aider les rejetés de la vie.

Nous n'adressons que deux appels par an. Pour le prochain, en fin d'année, nous espérons pouvoir compter sur votre aide une nouvelle fois.

A tous un très grand merci. ■

Michel LÉVY

CARNET



Monsieur Paul PELEN nous a quittés le 14 août 2013 dans sa 77^{ème} année.

Paul fait partie du carré des bénévoles qui ont participé, sous la houlette de Gabriel ROSSET au démarrage du FOYER. La famille PELEN, elle-même, comme d'autres familles lyonnaises, a soutenu et soutient encore LE FOYER sous diverses formes d'action.

Paul a payé de sa personne. Très proche des sans-abri et des employés au pair, il conduisait régulièrement les cars lors des voyages annuels de l'association. Jouant un temps le rôle de responsable salarié d'un service agissant auprès des familles, il s'orienta ensuite vers l'essor des « Bric à Brac ». En particulier celui de Vaise ou il fit merveille avec notre ami Jean BORYS.

Véritable bénévole des premiers jours, il a su montrer le flair, l'habileté et le courage d'un véritable politique.

En témoigne le moment où il a fallu, par délibération d'une Assemblée Générale, céder la SA d'HLM Gabriel

ROSSET (en situation de faillite) à l'OPAC du Rhône. La majorité des adhérents présents semblait opposés à cette solution. Paul PELEN, que je ne connaissais pas alors, se leva et réussit à convaincre l'Assemblée que cette solution aurait certainement obtenu l'accord de Monsieur ROSSET, pour le bien-être des familles accueillies. Cette intervention qui s'avéra décisive, provenait d'un homme aussi perspicace que courageux. Merci Paul.

Son engagement au Cambodge dévoile une facette peu connue de lui : il soutient là-bas une école de jeunes Cambodgiens orphelins avec Paul BIN-HENG, ancien responsable au FOYER. Un mois par an, il se rendait sur place, tenant à partager autant que possible la vie de ces jeunes. Dévouement et modestie.

La fin de Paul, très douloureuse, fut heureusement éclairée par le dévouement, la présence permanente et la tendresse d'une amie bénévole au FOYER, comme lui. En son nom, je me permets de lui adresser notre gratitude pour l'avoir ainsi amené au « Paradis des Sans-Abri ». ■

Denys TROSSAT

LE GEM QUE J'AIME

→ Le 15 Juin 2013, LE GEM L'AGORA a fêté son premier anniversaire. Au programme, un concert folk-rock, un apéritif dînatoire, un bal, un feu de la Saint-Jean, deux conteurs, le tout dans une ambiance chaleureuse en présence de nombreux invités.

MAIS QU'EST-CE QU'UN GEM ?

Un GEM est un Groupe d'Entraide Mutuelle: c'est une association loi 1901 d'usagers, un collectif de personnes animées d'un même projet d'entraide et de soutien qui s'engagent à favoriser entre elles des temps d'échanges, d'activités et de rencontres susceptibles de créer du lien.

DANS QUEL BUT ?

L'association du GEM AGORA a pour objet de soutenir et promouvoir la participation sociale et la citoyenneté de personnes isolées en souffrance psychique dans le cadre de la Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

Les GEM sont agréés et subventionnés par l'Agence Régionale de Santé (ARS), leur permettant ainsi d'assurer la présence d'animateurs, de financer des locaux, et d'avoir un budget d'animation. Libre à chaque GEM ensuite, d'augmenter ses ressources pour financer plus d'activités !

Ils doivent être soutenus par un « parrain » qui les aide à assurer la plénitude de leurs missions. Ainsi, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI est le parrain du GEM

L'AGORA ; les modalités de l'appui qui lui est ainsi apporté sont définies dans une convention.

OÙ TROUVER LE GEM L'AGORA ET QU'Y FAIT-ON ?

Le GEM L'AGORA se trouve sur le site de La Chardonnière à FRANCHEVILLE, dans des locaux qui ont été aménagés par les adhérents pour répondre aux diverses activités: salle de spectacles, coin informatique, salle conviviale avec bar, salon et coin repas, cuisine, aménagement pour des activités artistiques...

On y fait de la musique, du chant, de l'écriture, de l'informatique, des masques, du théâtre, de la cuisine, des spectacles, on prépare des sorties sportives et culturelles: un match de foot, les Nuits de Fourvière, l'organisation d'un concert avec les Franchevillois, un concours de pétanque Inter-GEM, une exposition, ou encore une sortie très sportive en Ardèche. La trentaine d'adhérents n'est pas à court d'idées! Ces activités doivent permettre d'échanger les savoir-faire valorisant ainsi l'expérience de chacun. Le GEM doit s'efforcer d'être une passerelle vers la réinsertion sociale de personnes vulnérables et désocialisées!

Alors, comme lors de tout anniversaire, des projets naissent: mieux se faire connaître, établir de nouveaux partenariats avec des acteurs institutionnels, accueillir de nouveaux adhérents, développer de nouvelles activités... Rendez-vous est donné en 2014 pour un nouvel anniversaire!

Bon vent au GEM qu'on aime! ■

Monique ESCOFFIER

■ Monsieur **Émile CHAPUIS**, ancien Président des Conférences Saint Vincent-de-Paul qui a participé en son temps à la création du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.

■ Monsieur **Roger ALIX**, ancien Passager de la Chardonnière, décédé le 17 juin 2013, à l'âge de 74 ans.

■ Monsieur **Raphaël MARTIN**, salarié du FOYER à l'Artillerie, décédé le 18 juin 2013 à l'âge de 54 ans.

■ Madame **Antoinette ROMANET**, Bénévole au BRIC A BRAC de la Guillotière, décédée le 16 juillet, à l'âge de 81 ans.

■ Monsieur **Christian TOURNAUD**, Passager de la Chardonnière, décédé le 24 juillet, à l'âge de 63 ans.

■ Monsieur **Roger TINARD**, ancien Passager du Centre Gabriel ROSSET, décédé le 24 juillet, à l'âge de 69 ans.

■ Monsieur **Ali MENAS**, ancien Passager du Relais SOS, décédé le 1er août 2013, à l'âge de 68 ans.

■ Monsieur **Paul PELEN** (voir ci-contre)

■ Monsieur **Jean JOCTEUR** Bénévole pendant de nombreuses années au BRIC A BRAC de Vaise, spécialiste des appareils photographiques, décédé le 29 juillet 2013, à l'âge de 82 ans.

■ Madame **Hélène DUPIN** Bénévole au BRIC A BRAC d'Oullins, décédée le 5 septembre 2013, à l'âge de 87 ans.

Aux familles et amis de tous ces défunts, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI adresse ses très sincères condoléances.

Les bénévoles, salariés et passagers du FOYER célébreront la mémoire des Passagers disparus le 5 novembre 2013 au cimetière de la Guillotière.

ORDINATION

Le Frère Jean-Dominique BRUNEEL, Bénévole au Pôle d'Accompagnement Renforcé, a été ordonné Diacre de l'Ordre des Prêcheurs le dimanche 30 juin 2013 à la Primatiale Saint-Jean-Baptiste de Lyon par Monseigneur Philippe BARBARIN. Nous lui souhaitons nos meilleurs vœux!

NOMINATION

Monsieur Philip ALLONCLE est nommé depuis le 15 juillet 2013 Préfet délégué pour l'égalité des chances auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes, Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, Préfet du Rhône. Il succède ainsi à Madame Aimée DUBOS que nous remercions.



JEAN-PIERRE FUES - HENRI RABAGLINO - JEAN-PIERRE GENDREAU



→ Certains Lyonnais connaissent surtout LE FOYER par ses Bric à Brac. Pour les lecteurs de l'Arche, Jean-Pierre FUES, premier Vice-Président en charge plus particulièrement du fonctionnement de ces magasins a bien voulu redire comment ils fonctionnent et quels buts ils s'assignent.

L'ARCHE: A qui vous demanderait ce qu'est un Bric à Brac, que répondriez-vous ?

Jean-Pierre FUES: Le premier Bric à Brac du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI voit le jour en 1971 dans le quartier de Vaise à Lyon. Désormais, nous dénombrons cinq magasins solidaires, dans le Grand-Lyon (CROIX-ROUSSE, GUILLOTIÈRE, VAISE, OULLINS) et à VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE. Tenus exclusivement par des bénévoles, ils proposent à la vente des chaussures, des vêtements, des meubles, des livres, des disques, du matériel hi-fi, des jouets, des bijoux, de la vaisselle, des bibelots, de la brocante, et toute sorte d'articles... de qualité et à petits prix.

Les recettes des cinq Bric à Brac contribuent à financer les actions sociales de l'association. En effet, il ne faut jamais perdre de vue que toute l'activité des Bric à Brac, toute la générosité des donateurs, tout l'investissement des bénévoles n'ont de sens que dans la mesure où ils concourent aux objectifs premiers du FOYER: accueillir, héberger, accompagner et insérer les plus démunis.

LES BRIC A BRAC, UNE RICHESSE DU FOYER

En 2012, nous avons eu à peu près 100 000 clients, des chineurs, des chercheurs de bonnes affaires, des brocanteurs, des acheteurs solidaires, des jeunes parents, tout comme des étudiants, ou encore des ménages à faibles revenus. Les Bric à Brac sont de véritables cavernes d'Ali Baba avec un éventail de produits en vente qui satisfont le plus grand nombre !

L'ARCHE: Il est vrai que l'on trouve de tout dans les Bric à Brac! Pourriez-vous nous rappeler la provenance de ces articles ?

JPF: Tout ce qui est vendu nous est donné. Depuis longtemps, les Lyonnais ont pris l'habitude de déposer leurs dons dans les dépôts dédiés, au sein de certains Bric à Brac ou dans les recycleries qui sont développées en partenariat avec le Grand Lyon. Parfois des collectes sont organisées par des collectivités, des écoles ou des entreprises. Depuis peu, nous disposons également de containers dédiés à la collecte de textiles, grâce à un partenariat avec NTA (NEXT TEXTILES ASSOCIATION) et l'Armée du Salut.

Alors n'hésitez pas à donner des couvertures, vêtements, layettes, chaussures, meubles, livres, luminaires, etc. Tous les objets que vous possédez, mais que vous ne souhaitez pas garder bien qu'ils soient encore en bon état, y compris les textiles abîmés propres et secs. LE FOYER en fera un très bon usage !

A tous les donateurs, il nous faut dire un grand merci ! La générosité des entreprises, des institutions publiques et privées de la région est également très importante.

Les articles donnés et collectés sont ensuite sélectionnés par des bénévoles et des personnes en insertion dans le Centre de Tri Textile ou de Tri Objets. Ils font un travail remarquable.

Une petite nouveauté cette année... « le Vintage »: très à la mode, nous avons opté pour la création d'un atelier Vintage au sein du Centre de Tri de l'Artillerie. Il s'agit de réserver des articles « arts déco » des années 50-70 et de « customiser » des armoires, des tables, des commodes, etc. C'est une activité qui vient en complément de l'Atelier Menuiserie dont la lourde tâche est de remettre en état les plus beaux meubles que nous recevons. Les productions vintage seront exposées et mise en vente lors de nos prochaines Journées d'Entraide.

Tous les dons collectés et triés sont ensuite « dispatchés » en fonction des besoins. La priorité, bien entendu, est de redistribuer ces articles aux personnes en difficulté via les vestiaires. Le surplus est vendu dans les cinq Bric à Brac.

Les plus beaux articles sont, quant à eux, réservés pour notre grande brocante qui se déroulera cette année les 9 et 10 novembre: les Journées d'Entraide. Cette belle manifestation se déroule au Palais des Sports de GERLAND (Lyon 7e) et attire chaque année plus de 10 000 personnes (voir pages 11 et 12).

Enfin, les textiles inutilisés ou abîmés, mais propres et secs, sont vendus au poids à la société NTA qui les recycle à 98 %.

L'ensemble des recettes contribue efficacement à financer les activités sociales de l'association.

L'ARCHE: Beaucoup « déposent » leurs dons... mais si je souhaite donner des objets volumineux, notamment des meubles, comment faire ?

JPF: Dans ce cas-là, il faut appeler le standard du Service Collecte (04 37 37 49 72) qui se déplace gratuitement pour enlever les objets volumineux. Ce service est assuré

SERVICE COLLECTE A DOMICILE

Collecte gratuitement à domicile vos dons (meubles et objets volumineux). Vous pouvez contacter le service Collecte au 0437 37 4972 - Mail : collecte@fnds.org

DEPOT DE DONS GUILLOTIERE

85 RUE SÉBASTIEN GRYPHE - LYON 7^e
Vêtements, chaussures, linge de maison... propres. Du lundi au vendredi de 8h à 20h. Week-end et jours fériés de 8h à 12h et de 13h à 19h.

DEPOT DE DONS L'ARTILLERIE

8 BOULEVARD DE L'ARTILLERIE (à côté de la déchetterie) / LYON 7^e / Tél. - Fax : 0478 39 3295. Meubles, mobiliers divers, matériel Hi-fi, vaisselle, livres, jouets, bibelots... propres et en bon état. Du lundi au vendredi de 8h à 16h30. Fermeture jours fériés.

DEPOT DE DONS VAISE (BRIC A BRAC)

21 RUE BERJON - LYON 9^e / Tél. 0478 47 1347. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h. Fermeture jours fériés.

DEPOT DE DONS VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE (BRIC A BRAC)

433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX - 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE / Tél. : 0463 6005 38. Mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h. Fermeture jours fériés.

RECYCLERIE DE VAUGNERAY

Bungalow au sein de la déchetterie : CROIX BLANCHE - ZONE ACTIVITES DEUX VALLEES / 69670 VAUGNERAY / Tél. 0478 45 76 83. Meubles, mobiliers divers, matériel Hi-fi, vaisselle, livres, jouets, bibelots, vêtements, chaussures, linge de maison... propres et en bon état. Le lundi : de 10h à 12h. Du mardi au samedi : de 9h à 12h. Fermeture jours fériés.

RECYCLERIE DE VAISE

Containers textile au sein de la déchetterie : 82, AVENUE SIDOINE APOLLINAIRE - LYON 9^e / Tél. 0478 47 1057. Vêtements, chaussures, linge de maison... propres et secs. Mêmes horaires que les déchetteries. Fermeture le dimanche.

RECYCLERIE DE FRANCHEVILLE

Bungalow au sein de la déchetterie : 29 ROUTE DE LA GARE - 69340 FRANCHEVILLE / Tél. 0478 59 04 32. Meubles, mobiliers divers, matériel Hi-fi, vaisselle, livres, jouets, bibelots, vêtements, chaussures, linge de maison... propres et en bon état. Mêmes horaires que les déchetteries. Fermeture le dimanche.

RECYCLERIE DE CHAMPAGNE AU MONT D'OR

Bungalow au sein de la déchetterie : IMPASSE DES ANCIENNES VIGNES - 69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR. Tél. 0478 47 56 51. Meubles, mobiliers divers, matériel Hi-fi, vaisselle, livres, jouets, bibelots, vêtements, chaussures, linge de maison... propres et en bon état. Mêmes horaires que les déchetteries. Fermeture le dimanche.

par des personnes en contrat d'insertion qui travaillent en lien avec nos centres de tri. Après une pré-visite pour évaluer la nature et le volume des objets à emporter, le service collecte conviendra ensuite d'une date pour l'enlèvement.

L'ARCHE: Parlez-nous de ceux qui font vivre les Bric à Brac, les bénévoles!

JPF: Ces magasins sont tenus exclusivement par des bénévoles, ils sont plus de 670! C'est une véritable richesse pour nous!

Je voudrais leur exprimer notre reconnaissance pour leur engagement, leur investissement leur dévouement tout au long de l'année. Ils assurent la mise en place dans les rayons des magasins et bien sûr la vente. Chacun trouve sa place dans une ambiance conviviale et chaleureuse, quelles que soient ses compétences, ses envies et ses disponibilités. C'est une véritable communauté qui travaille pour un objectif commun: l'aide aux plus démunis.

Nous sommes en quête constante de nouveaux bénévoles. Si le bouche à oreille fait son office, le Pôle bénévoles participe également à satisfaire les besoins de ressources humaines motivées pour cette action, en les accueillant chaque mercredi au siège pour une réunion d'information.

Un coup de chapeau à celles et ceux qui se sont mobilisés lors de nos deux journées de ventes exceptionnelles du 11 mai et du 15 juin. Il faut remercier également l'équipe de salariés et de bénévoles qui prépare depuis le mois de novembre les Journées d'Entraide. Ce sont plus de 350



©PHOTO ALAN BEVERRE

personnes qui seront mobilisées lors de ces journées!

L'ARCHE: Vous prévoyez d'ouvrir un nouveau Bric à Brac dans l'Est Lyonnais?

JPF: En effet, LE FOYER recherchait depuis longtemps à créer une nouvelle enseigne dans l'Est Lyonnais. C'est aujourd'hui chose faite grâce à de nouveaux locaux industriels situés 12, rue Émile ZOLA 69150 DÉCINES-CHARPIEU.

Une partie de cet ensemble immobilier permettra de déménager l'Atelier de Tri Textile dans des locaux plus spacieux, mieux adaptés à cette activité d'insertion.

Dans un second bâtiment, nous prévoyons d'installer d'ici

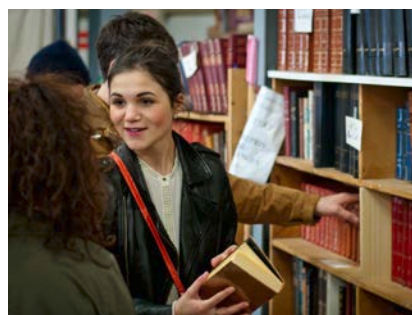
la fin du premier semestre 2014, un nouveau Bric à Brac d'environ 1 500 m² avec un parking pour nos futurs clients. Il pourrait être ouvert trois demi-journées par semaine, et offrirait également la possibilité aux habitants de pouvoir déposer leurs dons. Pour ce faire, il nous faut recruter une équipe d'une centaine de bénévoles... L'appel est lancé!

L'ARCHE: Quels sont vos besoins actuels?

JPF: Outre les bénévoles, nous sommes sans cesse à la recherche de dons de mobilier, de textiles, etc. Tout ce qui peut être directement utilisé pour les plus démunis, vendu dans les Bric à Brac ou à la société NTA qui recycle les textiles...

En conclusion, pour de bonnes affaires et une bonne action, rendez-vous dans les Bric à Brac! ■

« C'est une véritable communauté qui travaille pour un objectif commun: l'aide aux plus démunis »



©PHOTO ALAN BEVERRE

RETOUR



■ **1^{er} JUIN**: Tournoi de Pétanque du Nouveau Monde



■ **11 JUIN**: Collecte Solidaire à la Fondation KPMG.



■ **14 JUIN**: L'association ALYNEA a organisé, à l'occasion de son anniversaire, un tournoi de football « inter-structures » d'hébergement et accueil de jour.

LE FOYER était représenté par le Centre Gabriel ROSSET venu en nombre avec plus de dix passagers présents, deux agents d'accueil et un éducateur. Beaucoup n'ayant pas eu de place dans l'équipe sont venus encourager et ont ainsi pu profiter de ce moment convivial. Engagement, motivation et fair-play étaient au rendez-vous.

L'équipe est arrivée en finale, battue de justesse par Point Accueil. Mais ce jour là le résultat était anecdotique, l'important était surtout de prendre du plaisir et de rompre l'espace d'une après-midi avec les soucis et l'ennui du quotidien !

Clément MONIER



■ **15 JUIN**: JOURNÉES PORTES OUVERTES À LA CHARDONNIÈRE pour un grand moment de convivialité, avec un déjeuner sur l'herbe, des animations et le premier anniversaire de l'Association du GEM L'AGORA.

EN IMAGES



■ **21 JUIN**: FÊTE DE LA MUSIQUE au Centre Gabriel ROSSET avec la venue de PROMISING CREW 973



■ **19 JUIN**: Remise des diplômes « DILF » et « DELF » aux lauréats accompagnés par le Service Action Familles



■ **25 JUIN**: FAIRE QUE LA VIE SOIT BELLE: représentation donnée par des résidentes du Service Action Familles accompagnées par la metteure en scène Malo LOPEZ, des volontaires d'Unis Cités et le Théâtre de la Croix-Rousse



■ **JUILLET**: SÉJOUR EN ARDECHE pour les enfants du Service Action Familles

JOURNÉES D'ENTRAIDE GRANDE BROCANTE

DU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI
PALAIS DES SPORTS DE GERLAND / 69007 LYON

9 ET 10 NOVEMBRE 2013

LE FOYER
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

AVEC LE SOUTIEN DE



JOURNÉES D'ENTRAIDE GRANDE BROCANTE

DU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI
PALAIS DES SPORTS DE GERLAND / 69007 LYON

9 ET 10 NOVEMBRE 2013

LE FOYER
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

AVEC LE SOUTIEN DE



JOURNÉES D'ENTRAIDE GRANDE BROCANTE

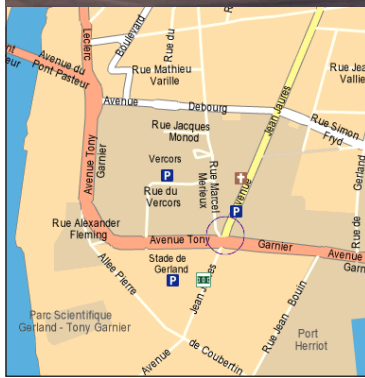
DU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI
PALAIS DES SPORTS DE GERLAND / 69007 LYON

9 ET 10 NOVEMBRE 2013

LE FOYER
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

AVEC LE SOUTIEN DE





Aidez LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI dans ses actions auprès des plus défavorisés de notre région, en achetant les plus beaux articles donnés à notre association, vendus exceptionnellement au Palais des Sports de Gerland.

ACCÈS

Parkings à proximité

Métro B - Stade de Gerland
Bus 60 - Stade de Gerland

OUVERTURE

le samedi 9 de 9h00 à 18h00
le dimanche 10 de 10h00 à 18h00

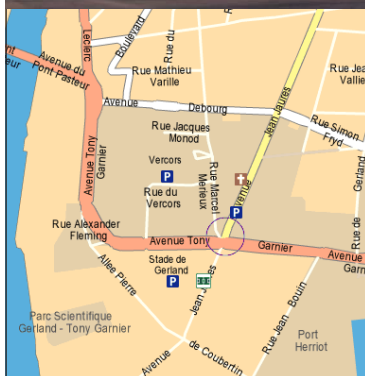
entrée 2 euros le samedi
entrée gratuite le dimanche

PALAIS DES SPORTS DE GERLAND
350, AVENUE JEAN-JAURÈS
69007 LYON

RENSEIGNEMENTS
0472767353

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI
3, RUE PÈRE CHEVRIER 69007 LYON
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
www.fndsa.org

Vêtements, Jouets, Meubles, Brocante,
Livres, Tableaux, Dentelles, etc. de très
grande qualité !



Aidez LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI dans ses actions auprès des plus défavorisés de notre région, en achetant les plus beaux articles donnés à notre association, vendus exceptionnellement au Palais des Sports de Gerland.

ACCÈS

Parkings à proximité

Métro B - Stade de Gerland
Bus 60 - Stade de Gerland

OUVERTURE

le samedi 9 de 9h00 à 18h00
le dimanche 10 de 10h00 à 18h00

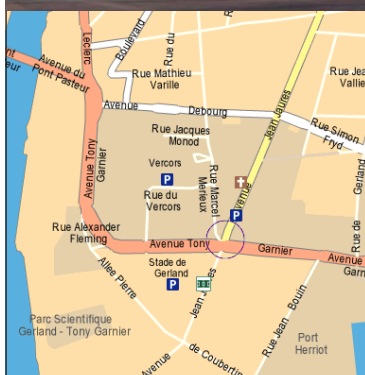
entrée 2 euros le samedi
entrée gratuite le dimanche

PALAIS DES SPORTS DE GERLAND
350, AVENUE JEAN-JAURÈS
69007 LYON

RENSEIGNEMENTS
0472767353

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI
3, RUE PÈRE CHEVRIER 69007 LYON
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
www.fndsa.org

Vêtements, Jouets, Meubles, Brocante,
Livres, Tableaux, Dentelles, etc. de très
grande qualité !



Aidez LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI dans ses actions auprès des plus défavorisés de notre région, en achetant les plus beaux articles donnés à notre association, vendus exceptionnellement au Palais des Sports de Gerland.

ACCÈS

Parkings à proximité

Métro B - Stade de Gerland
Bus 60 - Stade de Gerland

OUVERTURE

le samedi 9 de 9h00 à 18h00
le dimanche 10 de 10h00 à 18h00

entrée 2 euros le samedi
entrée gratuite le dimanche

PALAIS DES SPORTS DE GERLAND
350, AVENUE JEAN-JAURÈS
69007 LYON

RENSEIGNEMENTS
0472767353

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI
3, RUE PÈRE CHEVRIER 69007 LYON
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
www.fndsa.org

Vêtements, Jouets, Meubles, Brocante,
Livres, Tableaux, Dentelles, etc. de très
grande qualité !

P.E.R.L.E., 20 MOIS D'EXPÉRIMENTATION

A l'approche de l'échéance du Parcours Expérimental de Retour vers le Logement par l'Emploi (P.E.R.L.E.), LE FOYER présente les derniers résultats.



ATELIER DYNAMISATION DU P.E.R.L.E.

LA GENÈSE DU PROJET

Le projet a été imaginé en mai 2011. Le Préfet Jean-François CARENCO a alors souhaité favoriser dans le Rhône, la mise à l'emploi des résidents de centres d'hébergement, ayant la capacité de travailler, pour leur permettre de recouvrer leur autonomie en facilitant leur accession au logement.

Sur le long terme, le projet participerait à améliorer la fluidité des parcours et à libérer des places d'hébergement.

Sa connaissance des publics, son expérience de l'insertion professionnelle, au travers de ses Ateliers Chantiers d'Insertion et son réseau d'entreprises partenaires, ont permis au FOYER d'être retenu pour coordonner ce projet.

Baptisé P.E.R.L.E., le projet a pris la forme d'une expérimentation collective, basée sur une action inter-associative et itérative, en engageant un partenariat étroit. Directement sous la

présidence de la Préfecture, les modes de coopérations associent les principaux acteurs de l'hébergement, de l'emploi et de la formation, à savoir : la DIRECCTE, la DDSC, le Pôle Emploi, le Conseil général du Rhône, le Conseil régional Rhône-Alpes, la Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon, les PLIE, ALYNEA, le CEFR et la Fondation Armée du Salut, et des représentants des entreprises comme la Fondation SEB...

Cette nouvelle plateforme s'est positionnée dès son origine comme un service d'appui extérieur à disposition des structures d'hébergement, en complément des démarches initiées par les travailleurs sociaux vis-à-vis de l'emploi.

L'ensemble est entièrement financé par le Fonds Social Européen pour les années 2012-2013. Désormais, l'enjeu consiste à trouver des contreparties car l'Europe n'a pas vocation à financer des dispositifs de droit commun.

UN PARCOURS EN TROIS ÉTAPES

La méthode retenue a été de proposer aux bénéficiaires un accompagnement vers et dans l'emploi, et, en parallèle, un soutien aux entreprises dans leurs démarches de recrutement. Ainsi LE FOYER a co-construit, avec ses différents partenaires, un parcours comportant trois étapes :

1) La sélection des bénéficiaires parmi les personnes orientées par les référents sociaux des structures d'hébergement à l'aide d'un diagnostic de leur profil professionnel et des freins éventuels à la prise de poste ;

2) L'accompagnement vers l'emploi, qui comprend les actions suivantes :

- La dynamisation des candidats, avec des ateliers de préparation à l'emploi menés par ALYNEA.

- La définition et le soutien dans les démarches de recherche d'emploi

- La mise en relation avec des entreprises disposant d'un poste correspondant au projet professionnel des candidats.

- Parallèlement un accompagnement de l'entreprise peut être mis en place en amont, pour définir les besoins en ressources humaines, rédiger des fiches de postes, désigner des tuteurs ou mettre en place des modalités d'aides à l'embauche.

3) L'accompagnement dans l'emploi pour une intégration durable : dès la signature d'un contrat de travail, un suivi évaluatif dans l'emploi d'une durée de 6 mois est réalisé, en concertation avec le salarié et l'entreprise. Une aide à la levée des obstacles et à la résolution des problématiques périphériques à l'emploi est également promulguée, en articulation avec le référent social de la structure d'hébergement (garde d'enfant, transport, actualisation de la situation administrative, etc.).

ACCOMPAGNER VERS ET DANS L'EMPLOI - RENCONTRE

Originnaire du Burkina Faso, Véronique a bénéficié du dispositif P.E.R.L.E. Elle travaille depuis octobre 2012 pour Ascanis, une entreprise lyonnaise de restauration collective. Trois mois après sa prise de poste, nous avons rencontré Véronique, Viviane SYLVESTRE, sa responsable hiérarchique et Amandine WOILLE la Responsable des Ressources Humaines d'Ascanis.

Véronique: Lorsque le centre d'hébergement où je résidais m'a orientée vers le P.E.R.L.E., cela faisait 3 ans que j'étais arrivée en France. J'avais travaillé quelque temps comme serveuse dans mon pays et avais bénéficié d'une formation en restauration collective grâce à Pôle Emploi, qui comprenait deux stages de 4 mois. Malgré cela, je rencontrais de grosses difficultés pour trouver un poste dans ce secteur, en dépit de quelques extras de temps en temps...

J'ai rencontré l'équipe P.E.R.L.E. en juillet 2012. Elle m'a soutenue dans mes démarches de recherche d'emploi, me proposant plusieurs rendez-vous avec des entreprises et me préparant aux entretiens d'embauche. N'ayant pas encore de mode de garde pour mon enfant je n'ai pas pu assister aux ateliers de préparation à l'emploi proposés.

Amandine WOILLE: Lorsque le P.E.R.L.E. nous a contactés nous avons senti que la démarche était sérieuse et constituerait une plus-value dans notre processus de recrutement par la rencontre de candidats présélectionnés et l'accompagnement dans l'emploi pendant les 6 premiers mois. C'était également une manière concrète de développer notre démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise, par l'embauche de personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi.

Le CV ferme souvent la porte. Celui de Véronique était un peu léger. Sans le P.E.R.L.E., la candidature de Véronique serait passée inaperçue ! Mais lorsqu'elle s'est présentée à nous, Véronique avait bien compris ce que nous attendions pour le poste et était motivée par les tâches qui lui seraient confiées. C'est sa personnalité et son envie de se battre qui nous ont convaincus.

Viviane SYLVESTRE: Même si notre entreprise a à cœur d'instaurer un climat familial et favorise un lien de proximité avec ses salariés, notre métier est exigeant et il faut être irréprochable pour satisfaire nos clients. Il nous arrive donc, comme à tous, d'être direct ou parfois brusque au quotidien. Avec Véronique, je prends vraiment le temps nécessaire pour expliquer les choses et transmettre les bases de notre métier. C'est aussi une forme d'exigence qui nous tire vers le haut. Parfois c'est le salarié qui baisse

LES ATELIERS COLLECTIFS DU P.E.R.L.E.

Gérald GUILLON, est le Responsable Pôle Insertion d'ALYNEA, en charge notamment des Ateliers collectifs dispensé par P.E.R.L.E. Il a bien voulu répondre aux questions de L'Arche sur la participation de son association :

L'ARCHE: Quelle est la place des ateliers collectifs dans le dispositif P.E.R.L.E. ?

Gérald GUILLON: Les ateliers collectifs servent un double objectif. « Pédagogique », tout d'abord, avec les trois modules Redynamisation, Connaissance des attentes du monde de l'Entreprise et Intégration à la démarche Emploi et

à l'Entreprise. S'ajoute un 2e objectif « d'observation du niveau d'employabilité des personnes ». Un retour est alors fait sur chaque situation avec l'équipe de Chargées d'Insertion Professionnelle pour mieux prendre en compte les souhaits et capacités des personnes bénéficiant de P.E.R.L.E. Il s'agit en fait de mettre en place, en cas de besoin, des « sas » permettant une remise à niveau de l'employabilité en utilisant des actions de formation courtes favorisant la remobilisation.

L'ARCHE: À quels objectifs les thématiques abordées répondent-elles ?

GG: Le thème « Dynamisation et Image de soi » passe bien entendu par un travail sur soi et fréquemment par une modification du comportement (vestimentaire, verbal, non verbal,...). Le thème « Connaissance de l'Entreprise » aborde aussi bien les attentes de l'entreprise en situation de recrutement (image, comportements, horaires etc.) que les droits et obligations dans le cadre du travail. Enfin, la thématique « Intégration à l'Entreprise et Préparation au recrutement » traite de la préparation du premier entretien ou de la prise de poste. L'idée est de proposer des modules de formation collective courts afin de permettre aux personnes orientées de maximiser leur niveau d'employabilité avant l'intégration à une entreprise.

109 PERSONNES REMISES À L'EMPLOI

	OBJECTIFS P.E.R.L.E. 2012-2013	RESULTATS (du 1er Janvier 2012 au 1er août 2013)
Durée de l'expérimentation	24 mois (janvier 2012 à décembre 2013)	20 mois
Nombre de personnes sélectionnées pour intégrer le parcours P.E.R.L.E.	350 personnes sélectionnées	185 personnes sélectionnées (64 % des personnes orientées)
Nombre de personnes mises à l'emploi	199 personnes mises à l'emploi (60 % de placement)	109 personnes mises à l'emploi (60 % de placements) pour 222 contrats signés et 38 personnes en cours d'accompagnement
Nombre de personne ayant accès à un « emploi durable » (CDD plus de 6 mois / CDI)	40 contrats	50 contrats
Taux de ruptures / d'abandon en cours de parcours	151 personnes (40 % d'abandon)	38 personnes (20 % d'abandon)

les bras : passée la période d'essai, il se démotive. L'accompagnement pendant 6 mois après l'embauche par P.E.R.L.E. permet de baliser cela sur un plus long terme.

Véronique : Quand je me suis sentie accompagnée dans mes recherches d'emploi par la chargée d'insertion professionnelle de P.E.R.L.E., j'ai redoublé de motivation. Elle a toujours été très dynamique et ne m'a pas lâchée jusqu'à ce que je sois en poste, pendant ma période d'essai et encore aujourd'hui. Ça a été comme des ailes pour que je montre de quoi j'étais vraiment capable !

Salariée en CDI chez Ascanis depuis 11 mois maintenant, Véronique a accédé à un logement quelques mois plus tard. Son accompagnement est aujourd'hui parachevé.

L'ARCHE: En plus de la formation, ALYNEA participe en tant que structure d'hébergement à l'orientation du public et s'investit dans le Comité technique. Quelle expérience votre association retire-t-elle cette expérimentation ?

GG : Cette collaboration inter-associative est extrêmement riche ! Elle démontre également que chaque personne a du potentiel. Je suis pour ma part séduit de voir des structures positionner, et avec succès, des personnes hébergés pour lesquels peu de monde aurait imaginé qu'elles puissent se saisir de cette opportunité !

Depuis les débuts du dispositif, si l'on exclut le 1er trimestre de mise en place de l'organisation et de l'équipe, **289 personnes ont été orientées vers le dispositif P.E.R.L.E.** par les référents sociaux, éducateurs et assistantes sociales de 16 associations (LE FOYER, FÉDÉRATION DE L'ARMÉE DU SALUT, AJD, ALYNEA, LE MAS, CEFR, ADOMA, SLEA, LAHASO, RELAIS, ARALIS, AMICALE DU NID, ARIA, ASEA, HABITAT ET HUMANISME, VIF SOS FEMMES), représentant au total 42 structures d'hébergement.

Parmi les personnes orientées vers le dispositif, 185 candidatures ont été retenues, ce qui représente 64 % du public. 60 % des personnes validées sont des hommes, contre 40 % de femmes. 28 % des participants au dispositif ont moins de 26 ans, 67 % ont entre 26 et 49 ans et 3 % ont plus de 50 ans.

Les bénéficiaires du dispositif sont très majoritairement des personnes peu ou non qualifiées. 65 % sont sans aucun diplôme, 28 % ont un niveau CAP ou BEP et seulement 7 % possèdent le Bac ou un diplôme d'études supérieures.

Si 20 % des bénéficiaires sont en cours d'accompagnement, d'autres (20 %) ont abandonné le P.E.R.L.E.

pour des raisons liées notamment à la nécessité de régler, en amont, d'autres problématiques (santé, surendettement, etc.).

109 personnes différentes, parmi les 185 participants validés, ont accédé à au moins un emploi dans le cadre du dispositif. Cela représente 60 % de placements.

La moitié des contrats sont des contrats stabilisés à 6 mois et plus ou CDI, dont 60 % à temps plein. Plus de la moitié des emplois à temps partiel sont, quant à eux, « choisis » par les nouveaux salariés, en raison de leur situation personnelle.

A ce stade de l'expérimentation, le dispositif compte désormais une centaine d'entreprises partenaires. **Au total, ce sont 222 contrats qui ont été décrochés depuis le démarrage.**

Les projets professionnels des bénéficiaires ont concerné la plupart des secteurs d'activité : l'hôtellerie-restauration, l'entretien de locaux, le service à la personne, la logistique-transport, le BTP, le commerce, la grande distribution, la sécurité privée ou la santé.

Enfin, 35 personnes ont accédé à un logement autonome. ■

Régis BRETONES
et Jean-Bernard COFFY

TROIS QUESTIONS À

Jean-François CARENCO

PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES, PRÉFET DU RHÔNE.



CREDIT PHOTO PRÉFECTURE DU RHÔNE

Monsieur le Préfet, quelles sont les raisons qui vous ont conduit à initier le Parcours Expérimental de Retour vers le Logement par l'Emploi (P.E.R.L.E.) ?

Dans le Rhône, l'État gère 1 500 places dans des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), destinés à prendre en charge des populations précaires sans solution de logement. Ces centres ont pour vocation d'aider un individu, une famille, un couple, « à se remettre debout dans la dignité ». Et la dignité, in fine, c'est d'être autonome en ayant une activité professionnelle permettant de subvenir à ses besoins, et un logement pour vivre.

L'objectif annuel que nous poursuivons est d'insérer un millier de ces résidents. On peut d'ailleurs en profiter pour saluer l'ensemble des actions menées par les travailleurs sociaux au sein des CHRS, en lien avec les services de l'État, la Direction Départementale de Cohésion Sociale (DDCS), et au sein de celle-ci, le Service Inter Administratif du Logement (SIAL), les bailleurs sociaux... Pour

atteindre durablement cet objectif, il nous fallait imaginer un dispositif complémentaire, à expérimenter rapidement.

Si historiquement l'accession au logement est privilégiée pour permettre l'insertion, il fallait son équivalent du côté de l'emploi. Cela a supposé la mise en place de moyens spéciaux auxquels le Fonds Social Européen a répondu entièrement.

Quel regard portez-vous sur les premiers résultats, et quel avenir envisagez-vous pour ce dispositif ?

Cette approche s'inscrit pleinement dans la politique de lutte contre la pauvreté souhaitée par le Gouvernement. Or, il ne suffit pas d'en parler, il nous fallait agir. P.E.R.L.E., apporte en ce sens une réponse pertinente.

C'est un parcours dont les résultats sont additionnels à d'autres actions. En outre, la comparaison avec les dispositifs de droit commun n'est pas possible, puisqu'il est fait pour des publics en marge de notre société.

Cependant, nous avons été trop ambitieux sur le temps de mise en œuvre du projet P.E.R.L.E. Aussi, pour achever l'expérimentation et atteindre les objectifs fixés initialement, un trimestre supplémentaire serait nécessaire. Nous allons donc engager des crédits complémentaires pour ce faire.

Ensuite, se pose la question de la reconduction de P.E.R.L.E. Nous pourrions par exemple, et dans la mesure du possible, renouveler l'opération dans le Rhône, mais également l'étendre à l'ensemble des départements de la Région Rhône-Alpes.

Cela nécessiterait au préalable des accords, mais LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI pourrait être ainsi sollicité pour devenir, à minima, le « creuset » d'une action d'envergure départementale voire régionale.

En conclusion, auriez-vous envie de rajouter quelque chose ?

Un petit mot sur LE FOYER pour finir : ce n'est pas toujours facile pour moi de travailler avec vous. Parce que c'est une institution qui existe depuis très longtemps, qui a des valeurs, qui a des pratiques... c'est un chêne plus qu'un roseau ! Il n'empêche que sans vous, mon action serait divisée par 10 ! Pourquoi ? Parce qu'en gestion interne il mélange à la fois des salariés et des bénévoles. Vous avez gardé la vertu associative, ce qui permet d'avoir à la fois le côté professionnel, et le côté militant et humain. La deuxième raison c'est que vous êtes une association ancrée dans la société - en l'occurrence la société lyonnaise. Vous démontrez ainsi, comme d'autres associations, l'engagement de la population qui agit par du temps donné, des dons, des attitudes de respect... Troisièmement, si elle a des origines confessionnelles fortes - qu'elle ne renie pas - elle respecte la liberté de penser et de croyance de chacun. Enfin, elle connaît les difficultés de l'État. Et si c'est, pour nous, un acteur prestataire de service exigeant, c'est aussi un acteur prestataire partenaire avec lequel nous construisons ensemble - même s'il y a parfois des tensions, des difficultés - dans une relation d'amitié, d'affection, de respect mutuel... au profit de ceux auprès desquels nous travaillons. ■

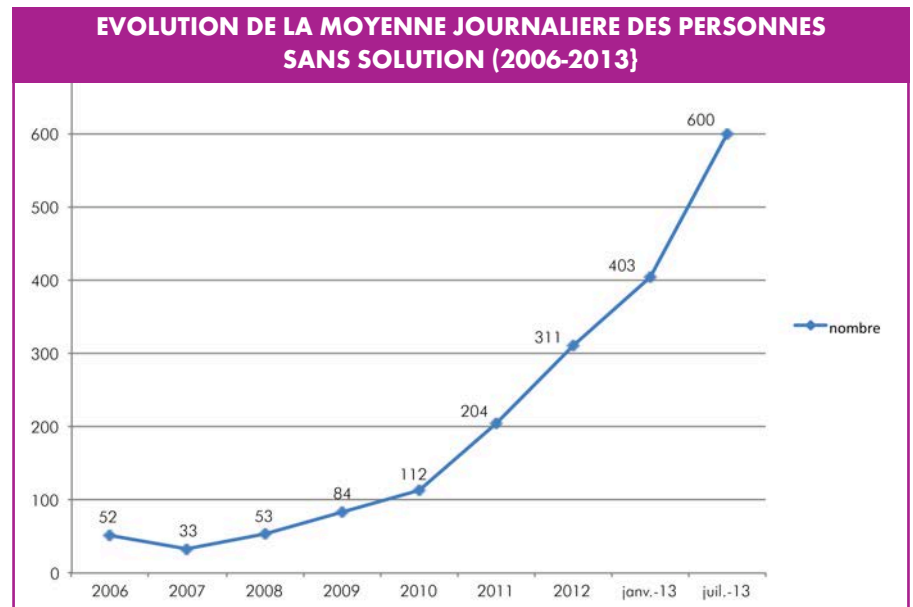
LE 115 DU RHÔNE SATURÉ

→ 9 demandes d'hébergement sur 10 formulées au 115 du Rhône, le numéro d'urgence pour les personnes sans-abri, restent sans réponse en raison du manque de places disponibles dans les structures d'accueil.

En charge du « 115 » dans le département du Rhône par délégation de service public, LE FOYER constate une aggravation du manque de solutions pour les appelants en demande d'un hébergement.

Alors qu'en moyenne journalière ils n'étaient qu'une cinquantaine dans ce cas en 2006, notre statistique en dénombre dix fois plus aujourd'hui. Plus précisément en juillet, plus de 600 personnes différentes en moyenne sont restées sans solution chaque soir par absence de places disponibles. Dans le Rhône, la volumétrie s'est brusquement amplifiée à la sortie du Plan hivernal, au printemps.

Les causes du phénomène sont multiples mais elles renvoient d'abord à l'accentuation de la pauvreté. En effet, depuis 2010 en France, l'Observatoire national de la pauvreté¹ (ONPES) énonce une reprise à la hausse de la grande pauvreté, c'est-à-dire ceux dont les revenus ne dépassent plus 40 % du salaire médian, soit 640 € mensuels par personne. Cette population en grande précarité représente désormais 25 % des 8,2 millions de pauvres situés à 60 % du salaire médian. Cette tendance est confirmée par une augmentation des surendettements (+23 % entre 2008 et 2011) mais aussi par une augmentation des ménages dont les dépenses de logement dépassent 40 % de leur revenu (8,4 % en 2010, contre 7,3 % en 2008) ainsi que par une augmentation du renoncement aux



soins pour raisons financières (15,4 % en 2008 contre 14,1 % en 2006). Enfin, une récente étude de l'INSEE révèle une augmentation de 50 % du nombre de personnes sans domicile depuis 2001, établissant le chiffre au début de l'année 2012 à 141 500 personnes dont 66 300 enfants sans-abri ou ayant été accueillies dans un service d'hébergement la nuit précédant l'enquête.²

Dans le Rhône, le secteur associatif confirme bien ces tendances. Nos statistiques du 115 précisent le profilage des appelants sans solution: 61 % sont des adultes avec enfant(s), alors que les hommes seuls (24 %) sont trois fois plus représentés que les femmes seules (8 %). L'âge moyen se répartit équitablement de 20 ans à 40 ans mais 28 % sont mineurs. En revanche, seulement 8 % ont plus de 40 ans; ce qui s'explique par le vieillissement prématuré des personnes sans-abri, puisqu'au dernier recensement de juin 2013, l'espérance de vie des « morts de la rue » ne dépassait pas 51 ans (alors qu'elle est de 81 ans en France).

Enfin, l'analyse revient aussi à questionner l'orientation du législateur en 2009 lorsqu'il généralise « le principe de continuité de l'hébergement » (cf. art.73 de la loi du 25/03/2009). Dans le Lyonnais, l'application de cette réforme a très fortement réduit la fluidité des places d'urgence, au point de voir disparaître le modèle des séjours « courts » d'une nuit à trois jours, au profit des séjours « longs » de plu-

sieurs mois voire de plusieurs années. C'est ainsi que la totalité des places d'urgence s'est peu à peu titularisée, avec pour seule limite l'orientation vers une autre solution d'hébergement. Cet effet induit, non désiré, s'amplifie d'autant plus qu'il impacte également les hébergements de longue durée comme les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale; eux-mêmes pénalisés dans leur mission d'insertion par le manque de relogements.

CETTE SITUATION INTERPELLE LES URGENTISTES DU SOCIAL

C'est pourquoi, au côté du FOYER, les associations Armée du Salut, LASHO et ALYNEA se sont associées pour alerter les pouvoirs publics et tenter de trouver des alternatives au fonctionnement du système des places d'urgence (1 082 places d'urgence à l'année, dont 358 sont affectées par le 115). Car, faute de disponibilité, seule une douzaine d'attributions immédiates est envisageable chaque soir par le 115 depuis la fin du Plan hivernal. De leur côté, les écoutants du 115 décrochent plus de 10 000 appels tous les mois soit plus de 85.000 demandes d'hébergement de janvier à juin 2013 avec un taux de réponses négatives qui s'élève à 90 %. A ce stade, il est aisé de comprendre les limites des mises à l'abri puisque l'effectif quotidien des appelants restés sans solution est désormais deux fois supérieur à la capacité des places réservées aux urgences du 115. ■

Gérald JULIEN

¹ Crise économique, marché du travail et pauvreté, ONPES, Rapport 2011-2012

² Étude INSEE « L'hébergement des sans-domicile en 2012 » - Juillet 2013

LA BANQUE ALIMENTAIRE, LE PARTENAIRE CULINAIRE



→ Ancien fonctionnaire de l'État, Patrick de LA TULLAYE, après avoir travaillé successivement au ministère de l'Équipement et en qualité de directeur de la propriété au Grand Lyon, est, depuis 2010, président de la Banque alimentaire du Rhône. Il a bien voulu répondre aux questions de l'Arche.

L'ARCHE: Sur le site internet de la « Banque Alimentaire », on peut lire qu'elle a pour objectif de « restaurer l'Homme avec une exigence d'alimentation équilibrée et de lien social... » Pouvez-vous nous dire quand a été créé le réseau des Banques alimentaires en France, par qui, pour répondre à quels besoins, qui en a déterminé les objectifs, etc. ?

Patrick de LA TULLAYE: Les Banques alimentaires ont été créées officiellement en janvier 1986 sur le modèle des « Foods Banks » américaines. De nombreuses associations qui s'occupaient des plus démunis avaient la volonté de mutualiser leurs moyens et leurs sources d'approvisionnement. C'était une solution pour faire tomber les coûts et lutter contre le gaspillage alimentaire. A la même époque, l'Europe, afin d'éviter la spéculation sur des denrées de pre-

mière nécessité, achetait et stockait les surplus de la production agricole des pays de l'U.E. Ce stockage représentait un coût exorbitant. L'Europe décida donc de redistribuer une petite partie de ces stocks pour aider les plus démunis, via les Banques alimentaires, les restos du Cœur et le Secours Populaire. Ultérieurement, la France apporta également un complément d'aide à ce que faisait l'Europe.

Les différentes banques alimentaires appartiennent à une Fédération nationale qui garantit les valeurs de l'institution (la gratuité totale des arrivages notamment : on n'achète jamais aucune denrée), et qui permet de partager les outils de gestion, d'avoir une communication commune, etc.

L'ARCHE: Quels sont les moyens humains, techniques, financiers mis en œuvre par la Banque alimentaire du Rhône pour répondre à ses objectifs ?

PLT: Sur le site départemental de DÉCINES-CHARPIEU, 5 salariés et 95 bénévoles travaillent sur une surface d'entrepôt de 2 500 m². En 2012, ils ont redistribué 4 400 tonnes de nourriture, soit l'équivalent de 9 millions de repas, auprès des 125 associations partenaires ayant signé une convention avec la Banque. Les

sources d'approvisionnement viennent pour 28 % de la grande distribution, pour 26 % de l'industrie agro-alimentaire, pour 19 % des plateformes logistiques ou autres, pour 18 % de l'aide alimentaire européenne et française, pour 8 % de la collecte nationale d'automne, pour 1 % d'autres banques alimentaires. Le budget de fonctionnement est de 540.000 euros par an.

L'ARCHE: De manière récurrente, on entend dire que les instances européennes s'apprêtent à réduire l'aide qu'elles apportent à diverses associations ou ONG qui œuvrent au service des plus démunis. Qu'en est-il à l'heure actuelle de l'aide européenne ?

PLT: Depuis quelques années, en effet, il n'y a plus de stocks de denrées, notamment de céréales, au niveau européen. Dès lors, l'UE a décidé d'apporter aux pays une aide financière venant se substituer à l'apport antérieur de denrées. Mais ce fut dénoncé par certains pays auprès de la Cour européenne de Justice. Après un temps de procédure, un « Fonds Européen d'aide alimentaire » fut créé dans le cadre

du « Fonds social Européen » et le 28 juin 2013 la commission Européenne a validé le principe de maintien du budget précédent, soit 500 M€/an qui permet de sauver l'essentiel de l'aide antérieure de l'Europe aux divers pays. On prévoit toutefois une baisse de cette aide, du simple fait que, jadis, elle s'appliquait à 19 pays mais désormais devra se déployer sur les 28 pays qui constituent l'Europe aujourd'hui.

L'ARCHE: Pour les lecteurs de « L'Arche », pouvez-vous préciser les liens qui existent entre la Banque alimentaire du Rhône et LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI ?

PLT: D'abord, il convient de rappeler que LE FOYER fut l'une des cinq associations qui, à l'origine, ont créé la Banque alimentaire du Rhône. C'est ce qui explique que le Président du FOYER est membre du conseil d'administration de la Banque et réciproquement que celui de la Banque fait partie du conseil d'administration du FOYER.

Il faut préciser, en outre, que LE FOYER est l'une de nos plus grosses associations partenaires, avec 209 tonnes de denrées livrées l'an passé. C'est même la seule qui dispose d'une cuisine centrale. Nous entretenons donc avec votre association des liens tout particuliers. Nous apportons notre expertise au FOYER, nous nous efforçons de répondre à ses exigences spécifiques afin d'offrir à vos passagers une nourriture correcte, équilibrée nutritionnellement et à très bas prix!

Merci beaucoup! ■

Propos recueillis par
Michel CATHELAND

ANNUS FIDEI 2012-2013

ANNÉE DE LA FOI VOULUE PAR BENOIT XVI



« HEUREUX CEUX QUI CROIENT SANS AVOIR VU »

JÉSUS

→ Il y a là un paradoxe, c'est-à-dire une réalité difficile à admettre.

« Je crois, sans avoir vu... ».
Quelle explication donner ?

J e regarde l'Évangile de Jean (20,4). Il me parle de Jean qui arrive au tombeau de Jésus au matin de Pâques. Que dit-il? « Jean qui avait couru le plus vite entre dans le tombeau à son tour (après) Pierre ». « Que voit-il? » des bandelettes et un linge qui était sur le visage de Jésus ». **C'est tout** et pourtant l'Évangile nous dit: **« Il vit et il crut »**.

Finalement Jean voit des signes mais Celui qu'il cherche, il ne le voit pas. Alors il interprète les signes. Et nous, nous sommes dans la même situation que Jean: nous ne voyons pas Jésus mais nous pouvons voir des signes de sa vie parmi nous. Essayons de les interpréter, ils nous conduisent à Lui. Le signe est toujours en connivence avec Celui qui fait signe.

Regardons:

■ depuis plus de 2 000 ans des hommes et des femmes, comme moi, misent sur son existence et changent leur vie: c'est cela l'Église-signes, communauté de chrétiens,

■ depuis plus de 2 000 ans, il y a un livre qui raconte qui était Jésus, « un certain Jésus » dont le message de grâce étonnait ceux qui l'entendaient parler, c'est l'Évangile,

■ depuis plus de 2 000 ans des hommes scrutent la Torah et voient que Jésus a vraiment réalisé tout ce que les prophètes avaient prévu.

Ma raison ne peut pas faire fi de tous ces signes.

Mais « c'est à moi de jouer ». Est-ce que j'accepte de courir le risque d'être aimé beaucoup plus que tout ce que je peux espérer? Est-ce qu'après tant et tant de gens inconnus ou connus j'accepte de « croire sans avoir vu? ». Souvenons-nous: c'est en marchant qu'on prouve la marche. ■

Père Max BOBICHON,
Pâques 2013

« La foi est le moyen de posséder déjà ce qu'on espère, et de connaître des réalités qu'on ne voit pas. »

Paul aux Hébreux
11, 1

LE RELIGIEUX ET LE PROFANE

→ Après avoir entendu à la radio les événements du jour : chômage, inondations, assassinats, vols... l'auteur des lignes qui suivent, écrites au lendemain de Noël 1973, constate, comme le Père CHEVRIER en 1856 devant la crèche : « Le Sauveur est venu dans le monde et le monde n'est pas sauvé ». Il y a, tout comme aujourd'hui : « Deux sphères impénétrables l'une à l'autre, séparées par un abîme entre le sacré et le profane... ». Gabriel ROSSET poursuit :

[...] Deux mondes donc, le religieux et le profane. Ce dernier de plus en plus puissant mais désaxé, « désorbité » par rapport à sa fin raisonnable : la paix, la prospérité, la fraternité universelle. Le premier, au contraire, possédant la lumière, l'amour, la sagesse, avec tous les secrets du bonheur, mais de plus en plus incapable de se faire entendre, dépossédé de tous les moyens indispensables pour résoudre les problèmes les plus angoissants de l'heure...

Ces mondes si différents ont leurs lois propres, comme le corps et l'âme, mais ne peuvent se séparer sous peine de mourir ; ils doivent communiquer, s'unir. Nous devons combler l'abîme qui les sépare. C'est le grand, le seul problème de notre temps. Tous les autres, même les plus angoissants : la paix sociale ; la justice, la faim dans le monde, le développement des

sciences et des arts, la corruption des mœurs, la faillite de l'enseignement, se ramènent à celui-là.

Mais le monde n'a pas reçu la lumière qui lui avait été donnée.

Les hommes mettent leur confiance dans la science et la politique. Celles-ci, certes, font de grandes choses, elles obtiennent de prodigieux résultats dans leur domaine propre mais elles se sont arrogé le droit d'en sortir pour remplacer le vrai Dieu (créateur et sauveur) par des idoles. La plupart des hommes ne croient plus qu'à la science et à la politique, qui les soumettent à une loi d'airain (l'enchaînement et l'équilibre de forces qui nous dominent et nous entraînent). Ces forces transforment le monde dans lequel nous vivons en un monde *fatal, écrasant et glacé*, sur lequel nous n'avons aucune prise et qui nous rend semblables à lui. Nous avons chassé Dieu de la nature. Faut-il nous plaindre maintenant de son silence, de son indifférence ? Dieu n'est pas venu enfreindre et modifier de l'extérieur le jeu des lois physiques, économiques, sociales, politiques qu'il a faites. Il est venu apporter, au-dessus de la loi d'airain des forces et des déterminismes, la loi divine de l'Amour, qui lui fait contrepoids à condition que les hommes ne s'acharnent pas à la rejeter. Jacques MONOD a osé enseigner, dans sa leçon inaugurale au Collège de France, que si la science objective n'a pas encore fait le bonheur de l'humanité, c'est

à cause des restes de la religion et de la morale qui encombrant notre civilisation et gênent sa marche en avant. Un peu de bon sens aurait dû lui interdire ces propos délirants.

Dans le conflit justice-charité, les tenants de la science et de la politique ont cent fois raison de mettre en œuvre leurs puissants moyens pour combattre la misère, mais ils ont entièrement tort de rejeter, mépriser, condamner la charité, c'est-à-dire l'amour de Dieu et des hommes et les œuvres qu'il inspire. Ils ne veulent pas en reconnaître la nécessité ni les fruits qu'ils portent en dehors, ou plutôt au-dessus du travail scientifique et politique.

Tous les objets matériels (dont le corps de l'homme) sont soumis aux règles de la pesanteur, ils ne leur échappent qu'en leur obéissant ; mais il y a, au-dessus de nos pesanteurs qui entraînent vers le bas, la grâce qui les combat et nous élève. L'homme ne doit pas exclure du monde qu'il construit, sous prétexte de le rendre plus humain, l'Amour et la Grâce de Dieu [...]. Sans Dieu, l'humanité se ruine et se dégrade. La science et la politique peuvent commencer un très bel édifice, mais la religion peut seule l'achever et la rendre habitable. Sans Dieu, l'édifice reste inachevé, dangereux. [...] ■

A.P.

Extrait d'un article intitulé « Noël 1973 »,
 ARCHE n°83 Février 1974

LES HUSSARDS NOIRS



GABRIEL ROSSET PROFESSEUR

→ Dans la modeste bibliothèque de Gabriel ROSSET, dans son humble chambre, deux ouvrages un peu plus luxueux attireraient le regard : les deux tomes des *Œuvres en prose* de Charles PÉGUY dans la collection de la Pléiade. En tête du premier volume, une dédicace et une date qui, malgré leur brièveté, en disent long sur le souvenir laissé par Gabriel ROSSET l'enseignant de lettres : « *A mon professeur – 16-2-1960* ».

Feuilletant ce recueil, on se rend compte combien l'offrande était bien choisie. Des notes marginales au crayon çà et là témoignent de l'intérêt porté par G. ROSSET à PÉGUY ; le passage le plus clairement annoté est le célèbre texte sur le travail bien fait, le bâton de chaise menuisé avec amour, qu'il aimait citer et a reproduit dans l'Arche.

Quelques pages plus loin, provenant du *Cahier de la Quinzaine* de février 1913 (« *L'Argent* »), se trouve un texte un peu moins connu. PÉGUY y célèbre l'admiration suscitée dans sa jeunesse par les jeunes instituteurs

stagiaires détachés par les Ecoles Normales.

Il est certes paradoxal de citer un texte aussi farouchement laïc dans une publication fondée par un chrétien aussi engagé. Mais n'oublions pas que Gabriel ROSSET et ses co-fondateurs du FOYER, Henri TOURNISSOU et Georges BELLEVILLE, enseignaient avec aisance dans des institutions d'État – et que, sauf erreur de ma part, c'est au titre de l'Éducation Nationale qu'il fut décoré de la Légion d'Honneur. ■

Paul VEYRIRAS

EXTRAIT

« De tout ce peuple les meilleurs étaient peut-être encore ces bons citoyens qu'étaient nos instituteurs ; il est vrai que ce n'était point pour nous des instituteurs, ou à peine. C'étaient des maîtres d'école. C'était le temps où les contributions étaient encore des impôts. J'essaierai de rendre un jour si je le puis ce qu'était alors le personnel de l'enseignement primaire. C'était le civisme même, le dévouement sans mesure à l'intérêt commun. [...]



CHARLES PÉGUY

Nos jeunes maîtres étaient beaux comme des hussards noirs. Sveltes ; sévères ; sanglés. Sérieux, et un peu tremblants de leur précocité, de leur soudaine omnipotence. Un long pantalon noir, mais, je pense, avec un liséré violet. Le violet n'est pas seulement la couleur des évêques, il est aussi la couleur de l'enseignement primaire. Un gilet noir. Une longue redingote noire, bien droite, bien tombante, mais deux croisements de palmes violettes aux revers. Une casquette plate, noire, mais un croisement de palmes violettes au-dessus du front. Cet uniforme civil était une sorte d'uniforme militaire, encore plus sévère, encore plus militaire, étant un uniforme civique. Quelque chose, je pense, comme le fameux cadre noir de Saumur. Rien n'est beau comme un bel uniforme noir parmi les uniformes militaires. C'est la ligne elle-même. Et la sévérité. Porté par ces gamins qui étaient vraiment les enfants de la République. Par ces jeunes hussards de la République. Par ces nourrissons de la République. Par ces hussards noirs de la sévérité. » ■

Extrait de PÉGUY *Œuvres en prose*, 1909-1914,
Bibliothèque de la Pléiade, pp.1114-1115



QUAND TA BEAUTÉ PERDRA SES PÉTALES...

Quand ta beauté perdra ses pétales et que le vent d'automne
T'enveloppera de l'odeur âcre des feuilles brûlées,
Pour vivre, que te restera-t-il si l'adoration de mon immuable Beauté
n'enseille ton âme ?

Sur quelle épaule reposeras-tu ta main fripée ?
Tu frissonneras pénétrée par le brouillard d'angoisse
sans savoir où aller.

Pourquoi, pourquoi ne veux-tu lever les yeux
vers mes étoiles ?

Je suis ta lumière éternelle,

Je suis ta vie.

En mon amour, viens et demeure pour rester belle,
jeune, curieuse, et ton sourire ne s'éteindra plus. ■

Georges BELLEVILLE (1912-1995)

→ LE SAVIEZ-VOUS ?

- Accueillir en journée une personne : 15 € / jour
- Héberger une personne : 30 € / jour
- Insérer un jeune : 45 € / jour
- Offrir 13 repas : 60 €



AUBERGE DES FAMILLES - PHOTO FABRICE JANNIER

AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES SANS ABRI

→ GRÂCE À VOS DON



Vous pouvez soutenir LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI par :

- Un chèque, un prélèvement automatique,
- Un don au titre de l'ISF
- Un contrat d'assurance vie en souscrivant une assurance vie dont le bénéficiaire est LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.
- Un legs, une donation, pour aider LE FOYER à construire des projets à long terme. Association reconnue d'utilité publique LE FOYER peut recevoir tous les legs et donations (actions, bijoux, immobiliers, mobiliers, etc) en bénéficiant d'une exonération totale des droits de succession. Demandez la documentation du FOYER ou renseignez-vous auprès de votre notaire.

Réduction d'ISF (Loi TEPA)

Tout don versé au profit des Ateliers et Chantiers d'Insertion du FOYER est déductible de votre ISF à hauteur de 75 % du montant don, dans la limite d'une réduction d'impôt de 50.000 euros (prochaine échéance à mi-juin).

Note : cette réduction ne se cumule pas pour les mêmes versements avec la réduction d'impôt sur le revenu. Mais il est possible d'utiliser chacun de ces dispositifs pour des dons différents.

Votre réduction fiscale :

■ Particuliers, votre réduction fiscale :

Si vous êtes imposable, défiscalisation jusqu'à 75 % de votre don dans la limite de 521 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année suivante.

Exemple : un don de 100 euros, ne vous en coûtera, après déduction fiscale, que 25 euros.

■ Sociétés, votre réduction fiscale :

Les dons au FOYER NOTRE-DAME DE SANS-ABRI donnent droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour 1000 du chiffre d'affaires, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

→ Besoin d'information ?

Contactez le Service don :

Tél. 04 72 76 73 53 ou 04 72 76 73 56

Mail : arche.fnds@wanadoo.fr

Site internet : www.fnds.org

→ EN OFFRANT VOTRE TEMPS

Devenir bénévole, c'est être acteur de la lutte contre l'exclusion tout en rejoignant une équipe dynamique et engagée pour :

- L'accueil de jour
- L'accueil du soir
- Le soutien scolaire
- La santé
- Les BRIC A BRAC
- L'animation
- Le transport et la collecte des dons
- Le vestiaire
- L'administration
- La communication
- La participation aux manifestations
- Etc...

Pour les **nouveaux arrivants** et les **bénévoles en activité**, une réunion d'information et d'orientation a lieu **tous les mercredis soir de 17h30 à 19h** au FOYER Lyon 7e, et **à la demande** au FOYER de Villefranche-sur-Saône.

Elle se déroule en deux temps : réunion de présentation de l'association puis une rencontre individuelle.

Le Pôle Bénévoles vous fera découvrir toutes les possibilités de bénévolat au FOYER et vous guidera dans le choix de votre engagement en fonction des besoins du FOYER, de vos disponibilités et de vos envies.



Contact :

benevolat@fnds.org

Tél. 04 72 76 73 53

ou 04 72 76 73 85

Site internet : www.fnds.org

**LE FOYER NOTRE-DAME
DES SANS-ABRI EST
HABILITÉ À RECEVOIR
DES LEGS, DONATIONS
ET ASSURANCES-VIE.**

**RENSEIGNEZ-VOUS
AUPRÈS DU FOYER OU
DE VOTRE NOTAIRE.**



UN TOIT EN HERITAGE

Coupon à retourner au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PÈRE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07

Mme, Mlle, M, _____

Prénom : _____

Année de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. Bureau : _____

Tél. domicile : _____

E-mail : _____

Je souhaite aider financièrement LE FOYER :
- ci-joint chèque de _____ euros

Je suis intéressé par une activité bénévole dans l'activité
suivante : _____

Je souhaite m'abonner ou me réabonner
(10 € pour 4 numéros).

Je souhaite recevoir une information sur les legs, donations,
et assurances-vie au profit du FOYER

PRÉLÈVEMENT MENSUEL

Joindre un RIB N° national d'émetteur : 227 072

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PÈRE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07. En cas de litige sur ce prélèvement, je pourrai faire suspendre l'exécution sur simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec LE FOYER.

Mensualité à prélever

20 € 40 € 60 € Autre€

Ma banque

Nom de ma Banque :

N° Rue.....

Code Postal..... Ville.....

Etablissement	Guichet	N° du compte	Clef RIB

Date

Signature

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI est une association reconnue d'utilité publique. TOUT DON AU FOYER bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don, dans la limite de 521 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes. Voir au dos pour toute information complémentaire.

